



# AVIS DE PUBLICATION >>

Le 11 décembre 2025

**Objet : Concours externe sur titres pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal de 2<sup>ème</sup> classe de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris**  
**Domaines 1,4,5 : Bâtiment et Génie Civil – Sécurité - Reprographie**

## NOMBRE DE POSTES OFFERTS

24

| SPECIALITES : Réalisation de travaux tout corps d'état | POSTES OFFERTS |
|--|----------------|
| Maintenance générale des bâtiments                     | 4              |
| Entretiens Espaces verts                               | 1              |
| Menuisier - agenceur                                   | 7              |
| Métallier - serrurier                                  | 11             |

| SPECIALITES : Sécurité incendie | POSTES OFFERTS |
|---------------------------------|----------------|
| Sécurité incendie               | 1              |

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences correspondant à la ou aux spécialités concernées :

- Un diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V ; CAP, BEP) ;
- Une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrées dans une ou plusieurs spécialités ;
- Une équivalence délivrée par la commission instituée par le code général de la fonction publique à l'article R325-16.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE SITE <https://concours.aphp.fr>**



Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription au concours. Il est informé qu'il doit consulter régulièrement son espace candidat pour suivre l'avancement de son dossier.

Toute communication du service concours à destination du candidat (suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats) s'effectuera par le biais de l'accès sécurisé du candidat consultable depuis le site internet <https://concours.aphp.fr>.

|  |  |
|--|--|
| Date de début des inscriptions électroniques | 05 janvier 2026 - 7 heures (heure de Paris)  |
| Date limite des inscriptions électroniques   | 09 février 2026 - 14 heures (heure de Paris) |

La date limite de télétransmission des pièces a été fixée au 13 février 2026 à 14 heures (heure de Paris).

Le dossier de l'épreuve devra être transmis par voie dématérialisée, au plus tard le 13 février 2026 à 14 heures (heure de Paris) sur la plateforme de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris **DISPOSE** par les candidats. Ces derniers recevront un lien par mail pour accéder à la plateforme.

### CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

- En suivant l'ordre du mérite établi par le jury
- Après avis favorable du Médecin du Travail